

PLANS D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

ECHELLE COMMUNALE

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

- Les plans d'entretien des cours d'eau réalisés par un spécialiste en environnement permettent de répondre aux exigences de la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et de la loi cantonale sur la gestion des eaux (LGEaux)
- La définition des modalités d'entretien de la végétation du lit, des berges et des rives des cours d'eau est essentielle au maintien des fonctions sécuritaires et environnementales de ces écosystèmes
- Des mesures d'entretien raisonnées permettent en effet d'assurer la stabilité à long terme des ouvrages de protection, là où ces derniers sont indispensables, tout en favorisant le développement d'une faune et d'une flore diversifiées et typiques des cours d'eau

NATURE DES PRESTATIONS BIOTEC

- Diagnostic de l'état des berges et des ouvrages de protection par des investigations de terrain sur l'ensemble du territoire communal
- Description des tronçons de cours d'eau et des ouvrages dans des fiches liées à des plans SIG
- Proposition de mesures ponctuelles de remise en état
- Définition détaillée des modalités d'entretien (objectifs, périodes, outillages et machines adaptées)
- Estimation des coûts d'exploitation et établissement d'un modèle de financement et d'organisation communale

RÉFÉRENCES DU BUREAU BIOTEC

- Etablissement des plans d'entretien des cours d'eau des communes suivantes:
- 2008: Corban-Courchapoix-Montsevelier
- 2011: Delémont, Develier
- 2014: Alle
- 2015: Mervelier, Soyhières, Haute-Sorne
- 2016: Porrentruy, Courtételle, Courroux
- 2020: Courchapoix
- en cours: Châtillon, Boncourt, Basse-Allaine, Courchavon

- Tronçon montrant des déficits écomorphologiques, une absence de végétation ligneuse et une forte érosion de la berge gauche
- ② Fiche descriptive d'un tronçon de cours d'eau



